

15-01-2018

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, TENUE LE 15 JANVIER 2018 À 20 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

Membres du conseil :

M^{me} Maryse Gouger, district n^o 1; M. Pierre Lépicier, district n^o 4;
M. Gyslain Loyer, district n^o 2; M. Luc Ducharme, district n^o 6;
M. Denis Renaud, district n^o 3;

Sous la présidence de la mairesse, M^{me} Audrey Boisjoly.
Le secrétaire-trésorier, M. René Charbonneau, est aussi présent.
Le conseiller, M. Sylvain Trudel, est absent.

001-2018

Ordre du jour

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des procès-verbaux du 11, 18 et 20 décembre 2017;
3. Approbation des dépenses;
4. Période de questions;

ADMINISTRATION

5. Avis de motion et présentation du Règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élus;
6. Groupe Ultima – Paiement de la prime d'assurance générale (107 015 \$);
7. Renouvellement d'adhésion à Québec Municipal (750 \$ avant taxes);
8. Renouvellement d'adhésion à la Chambre de commerce (196 \$ avant taxes);
9. Renouvellement d'adhésion à la FQM (4 117,24 \$ avant taxes);
10. Renouvellements d'adhésion à l'ADMQ (798 \$ et 753 \$ avant taxes)

SÉCURITÉ PUBLIQUE

11. Renouvellements d'adhésion à l'Association des chefs en sécurité incendie (3 x 255 \$ avant taxes);

HYGIÈNE DU MILIEU

12. Renouvellement d'adhésion à la Corporation de l'Aménagement de la Rivière L'Assomption (CARA) (200 \$);
13. Zone Bayonne – Aide financière pour la réhabilitation du Fouille-roche gris (2 000 \$);
14. Adoption du Règlement n^o 354-2017 modifiant des dispositions sur l'affichage temporaire;
15. Embauche d'une inspectrice en bâtiment et environnement (Mme Émilie Dalpé-Turcotte);
16. Demande de PIIA n^o 2017-027 : 2052 à 2058, rue Vincent :
 - Autoriser la construction d'un bâtiment accessoire (garage 4 portes), développement domiciliaire « Faubourg Saint-Félix »;
17. Demande de PIIA n^o 2017-028 : 2076 à 2082, rue Vincent :
 - Autoriser la construction d'un bâtiment accessoire (garage 4 portes), développement domiciliaire « Faubourg Saint-Félix »;
18. Nomination de représentants au sein du CCU;
19. Renouvellements d'adhésion à la COMBEQ (385 \$ + 225 \$ + 140 \$ avant taxes);

NS, LOISIRS ET CULTURE

20. Centre Pierre-Dalcourt - Tirage des salles pour la période des fêtes 2018-2019;
21. Association des communicateurs municipaux du Québec - Adhésion (250 \$ avant taxes);
22. Renouvellement d'adhésion à l'Association québécoise du loisir municipal (372,32 \$ avant taxes);
23. Tourisme Lanaudière – Renouvellement d'adhésion 2018 (590,00 \$ avant taxes);
24. Adhésion à Culture Lanaudière (220 \$ avant taxes);

25. Engagement à participer aux Journées de persévérance scolaire 2018 et à relever le défi de « Municipalité première de classe 2018 »;
26. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

002-2018

Procès-verbaux

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu que les procès-verbaux des séances du 11, 18 et 20 décembre 2017 soient adoptés pour valoir à toutes fins que de droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

003-2018

Dépenses

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu que la liste des factures et des chèques pour les dépenses de cette Municipalité, totalisant la somme de 987 710,27 \$ (chèques n^{os} 27 313 à 27 503) et les salaires de 149 937,02 \$ du mois de décembre 2017 soient et sont adoptés pour valoir à toutes fins que de droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

Point n^o 4

Période de questions

La mairesse invite les citoyens à la période de questions.

004-2018

Avis de motion

- Règlement sur un Code d'éthique et de déontologie des élus

Madame la mairesse Audrey Boisjoly donne avis de motion de la présentation du règlement #356-2018 concernant l'adoption d'un Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Avis de motion est donné par madame la mairesse Audrey Boisjoly que lors d'une prochaine séance, il sera adopté un règlement ayant pour objet le Code d'éthique et de déontologie des élus (règlement no 356-2018).

Le projet de règlement a également été présenté au même moment.

005-2018

Assurance - Prime 2018

Sur la proposition de madame la mairesse Audrey Boisjoly appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu de déboursier une somme de 107 015,00 \$ pour couvrir le paiement demandé par Groupe Ultima inc. relatif à la police d'assurance souscrite auprès de La Mutuelle des municipalités du Québec, pour la période du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

006-2018

Québec Municipal
- Adhésion 2018

Sur la proposition de madame la mairesse Audrey Boisjoly appuyée par le conseiller Gyslain Loyer, il est résolu de renouveler l'adhésion de la Municipalité à Québec Municipal en autorisant une dépense de 750,00 \$ avant taxes afin de garder l'accès Internet en 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

007-2018

Chambre de commerce
- Adhésion 2018

Sur la proposition de madame la mairesse Audrey Boisjoly appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu de payer 196,00 \$ avant taxes pour renouveler l'adhésion de la Municipalité à la Chambre de commerce de Saint-Félix-de-Valois pour l'année 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

008-2018

FQM - Adhésion 2018

Sur la proposition de madame la mairesse Audrey Boisjoly appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu de renouveler l'adhésion de la Municipalité à la Fédération Québécoise des Municipalités (FMQ) pour l'année 2018, au coût de 4 117,24 \$ avant taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

009-2018

ADMQ - Cotisations 2018

Sur la proposition de madame la mairesse Audrey Boisjoly appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu de payer les frais de cotisations et d'assurances 2018 à l'ADMQ pour le directeur général et son adjoint, selon les coûts suivants :

MEMBRES	COTISATIONS AVANT TAXES	ASSURANCES	TOTAL
René Charbonneau	428,00 \$	348 \$	753,00 \$
Jeannoé Lamontagne	450,00 \$	348 \$	798,00 \$
COÛT TOTAL AVANT TAXES			1 551,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

010-2018

ACSIQ - Adhésions 2018

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par le conseiller Gyslain Loyer, il est résolu de renouveler l'adhésion de M. Pierre Beaudin, de son adjoint et du capitaine à

l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) pour l'année 2018 en déboursant 255 \$ avant taxes pour chacun.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

011-2018

CARA - Adhésion 2018

Sur la proposition du conseiller Luc Ducharme appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu de payer un montant de 200,00 \$ à la CARA représentant le coût de la cotisation annuelle 2018 de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

012-2018

Zone Bayonne – Aide financière

CONSIDÉRANT QUE l'organisme de bassin versant Zone Bayonne a déposé une demande participation financière dans le cadre du projet de réhabilitation du Fouille-roche gris;

CONSIDÉRANT QUE cette espèce est un bio-indicateur phare dans le bassin versant de la rivière Bayonne;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Luc Ducharme appuyée par le conseiller Gyslain Loyer, il est résolu de verser l'organisme de bassin versant Zone Bayonne la somme de 2000,00\$ pour la réalisation du projet de réhabilitation du Fouille-roche gris, et ce, conditionnellement à ce que l'organisme démontre qu'il a obtenu le financement des autres bailleurs de fonds.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

013-2018

Adoption du Règlement
n° 354-2017 – Modifier
dispos. sur affichage
temporaire des
Règl. 574-96 et 390-97

CONSIDÉRANT QUE préalablement à la tenue de la séance, chacun des membres du conseil a reçu une copie du règlement n° 354-2017 visant à modifier des dispositions relatives à l'affichage temporaire contenues aux Règlements de zonage n° 574-96 (secteur paroisse) et n° 390-97 (secteur village);

SUITE DE LA RÉOLUTION N° 013-2018

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu que le projet de règlement n° 354-2017 soit adopté.

➤ *Ce projet de règlement se trouve dans le dossier du Règlement n° 354-2017.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

014-2018

Inspectrice en bâtiment
et environnement - Embauche
Émilie Dalpé-Turcotte

CONSIDÉRANT QU' un poste d'inspectrice en bâtiment et environnement est vacant;

CONSIDÉRANT QUE Mme Émilie Dalpé-Turcotte possède les qualifications requises à l'accomplissement de cette fonction;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu :

1. d'embaucher Mme Émilie Dalpé Turcotte à titre de salariée régulière au poste d'inspectrice en bâtiment et en environnement à compter du 16 janvier 2018, selon les normes en vigueur dans la convention collective;
2. que Mme Émilie Dalpé-Turcotte relève directement de la directrice du Service d'urbanisme;
3. que Mme Émilie Dalpé-Turcotte soit habilitée à entreprendre des poursuites pénales et à délivrer des constats d'infraction contre tout contrevenant à toute disposition des règlements qui sont sous sa responsabilité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

015-2018

Demande de PIA
2052 à 2058, rue Vincent

CONSIDÉRANT la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale déposée pour la construction d'un bâtiment accessoire détaché (garage 4 portes) sur le lot 5 360 533;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu de suivre la recommandation du CCU (résolution n° 070-CCU-2017) et autoriser la construction du bâtiment accessoire projeté (garage 4 portes), aux 2052 à 2058, rue Vincent, telle qu'elle a été proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

016-2018

Demande de PIA

2076 à 2082, rue Vincent

CONSIDÉRANT

la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale déposée pour la construction d'un bâtiment accessoire détaché (garage 4 portes) sur le lot 5 359 577;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu de suivre la recommandation du CCU (résolution n°071-CCU-2017) et autoriser la construction du bâtiment accessoire projeté (garage 4 portes) aux 2076 à 2082, rue Vincent, telle qu'elle a été proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

017-2018

Comité consultatif
d'urbanisme (CCU)

- postes n° 3, n° 4 et n° 5

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu :

1. de nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme à compter des présentes en remplacement de Mme Lysianne Gourgues (poste n° 3), Mme Solange Forget (poste n° 4) et M. Claude Geoffroy (poste n° 5), et ce, pour une période de deux ans, renouvelable :

Nom	Poste
Nancy Charbonneau	3
Michel Dubeau	4
Audrey Jetté	5

2. que la présente résolution soit transmise aux nouveaux membres pour officialiser leur mandat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

018-2018

COMBEQ - Adhésions 2018

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu de défrayer le coût de trois cotisations pour l'année 2018 à la COMBEQ, soit 385 \$, 225 \$ et 140 \$ avant taxes, afin d'y inscrire comme membres M^{me} Marine Revol, M. Mario Lane et M^{me} Émilie Dalpé-Turcotte, respectivement directrice du Service d'urbanisme, inspecteur et inspectrice en bâtiment et environnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

Point n° 20

Centre Pierre-Dalcourt
- Tirage des salles pour
les fêtes 2018-2019

Suite au tirage effectué par madame la mairesse Audrey Boisjoly concernant la location de la salle au centre Pierre-Dalcourt le 24 décembre 2018, le sort a favorisé l'enveloppe de M^{me} Caroline Chiasson.

Suite au tirage effectué par madame la mairesse Audrey Boisjoly concernant la location de la salle au centre Pierre-Dalcourt le 25 décembre 2018, le sort a favorisé l'enveloppe de M^{me} Claudette Gagnon.

SUITE DU POINT N° 20

Suite au tirage effectué par madame la mairesse Audrey Boisjoly concernant la location de la salle au centre Pierre-Dalcourt le 1^{er} janvier 2019, le sort a favorisé l'enveloppe de M^{me} Dominique Brulé.

Pour les autres dates, la salle demeure disponible au premier qui en fera la demande.

019-2018

Association des
communicateurs municipaux

- Adhésion

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Gyslain Loyer, il est résolu d'autoriser l'adhésion de Mme Marik Grégoire, directrice du Service des communications, des loisirs et de la culture, à l'Association des communicateurs municipaux du Québec en déboursant 250,00 \$ avant taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

020-2018

Association québécoise
du loisir municipal

- Adhésion 2018

Sur la proposition du conseiller Maryse Gouger appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu de déboursier un montant de 372,32 \$ avant taxes représentant le paiement de la cotisation annuelle 2018 à l'Association québécoise du loisir municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

021-2018

Tourisme Lanaudière

- Adhésion 2018

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu d'autoriser une dépense de 590,00 \$ avant taxes pour renouveler l'adhésion de la Municipalité à Tourisme Lanaudière, pour un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

022-2018

Culture Lanaudière –

Adhésion

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu de déboursier 250 \$ afin de d'effectuer l'adhésion de M^{me} Suzie Thériault à Culture Lanaudière pour 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

023-2018

Journées de la persévérance
scolaire 2018 – Engagement
et défi « Municipalité première
de classe 2018 »

CONSIDÉRANT QUE depuis e 10 ans, le CREVALE a réussi, grâce à ses actions, à l’engagement de ses partenaires et à la multiplication des initiatives des membres de la communauté, à mobiliser les Lanaudois à l’égard de la persévérance scolaire, et que des gains ont été enregistrés;

CONSIDÉRANT QUE Lanaudière est la troisième région du Québec quant aux gains entre les cohortes de 1998 et 2007 pour les taux de diplomation et de qualifications après sept ans au secondaire;

CONSIDÉRANT QUE malgré une augmentation portant son taux de diplomation au secondaire à 68,2 %, Lanaudière se classe parmi les cinq régions administratives du Québec ayant les plus faibles taux de diplomation;

CONSIDÉRANT QU’ un jeune qui possède un diplôme d’études secondaires gagne annuellement 15 000 dollars de plus qu’un décrocheur. Sa contribution à l’économie de son milieu est donc plus grande, il coûte moins cher en sécurité civile et en soins de santé, et il participe davantage à la vie citoyenne (il vote, donne du sang, fait du bénévolat, etc.);

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire au secondaire a des impacts négatifs importants sur l’économie de la municipalité et de la région, lesquels sont évalués à 1,9 milliard de dollars annuellement à l’échelle du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la persévérance scolaire est l’affaire de tous; l’école a besoin de notre appui et notre municipalité a aussi un rôle à jouer pour favoriser la persévérance scolaire de ses jeunes citoyens;

CONSIDÉRANT QUE les « Journées de la persévérance scolaire » sont un temps fort de l’année pour unir nos forces, encourager les jeunes et rappeler, par le biais de diverses activités, que l’éducation doit demeurer une priorité dans Lanaudière;

CONSIDÉRANT QUE la lecture et l’écriture sont nécessaires à l’apprentissage de toutes les matières scolaires et que c’est en éveillant tôt les enfants au monde de l’écrit qu’on obtient les meilleures chances d’en faire un jour de bons lecteurs;

CONSIDÉRANT QUE l’accompagnement parental joue un rôle de taille dans la persévérance des jeunes et se vit au quotidien, de diverses manières;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Gylain Loyer, il est résolu de reconnaître la persévérance scolaire comme une priorité et un enjeu important pour le développement de notre municipalité. Pour ce faire, nous nous engageons à participer aux Journées de la persévérance scolaire 2018 et à relever le défi de « Municipalité première de classe 2018 » grâce à la réalisation des activités suivantes :

- Offre d'activités d'éveil à la lecture parents-enfants;

SUITE DE LA RÉOLUTION NO 023-2018

- Organiser une journée portes ouvertes pour la caserne des pompiers pour favoriser la valorisation des aspirations scolaires et professionnelles chez les jeunes;
- Promouvoir les JPS sur le panneau électronique de la municipalité, la page Facebook et le site Web;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

024-2018

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier, il est résolu qu'à 20 h 47 la présente séance soit levée.

Audrey Boisjoly
Mairesse

René Charbonneau
Secrétaire-trésorier et directeur général

« Je, Audrey Boisjoly, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».